



**Programme des
Nations Unies
pour l'environnement**



Distr.
GENERALE

UNEP/POPS/INC.7/1
21 janvier 2003

FRANCAIS
Original : ANGLAIS

COMITE DE NEGOCIATION INTERGOUVERNEMENTAL
CHARGE D'ELABORER UN INSTRUMENT INTERNATIONAL
JURIDIQUEMENT CONTRAIGNANT AUX FINS DE
L'APPLICATION DE MESURES INTERNATIONALES A
CERTAINS POLLUANTS ORGANIQUES PERSISTANTS

Septième session
Genève, 14-18 juillet 2003

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

1. Ouverture de la session.
2. Questions d'organisation :
 - a) Adoption de l'ordre du jour;
 - b) Organisation des travaux;
 - c) Rapport du secrétariat sur les travaux intersessions demandés par le Comité;
 - d) Questions concernant le Bureau.
3. Examen des activités internationales en cours se rapportant aux travaux du Comité.
4. Activités du secrétariat et examen de la situation relative aux ressources extrabudgétaires.
5. Préparatifs de la Conférence des Parties.
6. Etat des ratifications de la Convention.
7. Questions diverses.
8. Adoption du rapport.
9. Clôture de la réunion.

K0360244

130203